MUSIQUE

JEUNE GARDE LANDWEHR

Aurélien Darbellay a été désigné nouveau directeur de la Jeune Garde Landwehr, relève de la Landwehr, musique officielle de l'Etat et de la ville de Fribourg. Ce musicien et compositeur âgé de 27 ans succédera dès le 1er septembre 2019 à Théo Schmitt, d'après un communiqué. Son premier défi sera d'emmener la Jeune Garde à la Fête fédérale des musiques de jeunes les 21 et 22 septembre 2019 à Burgdorf. PM

Des infos et pas d'intox LA LIBERTÉ

«Nous avons tout fait pour assainir nos finances»

NICOLE BARDET
Présidente sortante de la Fédération romande des consommateurs Fribourg

Assemblée générale » Une année 2018 contrastée pour la Fédération romande des consommateurs Fribourg, qui a tenu lundi soir son assemblée générale. L'occasion de revenir sur l'année écoulée avec sa présidente sortante, Nicole Bardet. Celle-ci laisse la place à Guadalupe Brodbek.

L'année 2018 a été difficile pour la FRC Fribourg. Etes-vous confiante pour 2019?
C'est vrai que notre Bureau conseil, qui répond aux questions des consommateurs, a vu ses ouvertures hebdomadaires réduites de trois à deux. Cette décision s'explique par plusieurs départs et des difficultés financières dues à un manque de soutien public. Concernant nos bourses aux habits, nous avons dû en arrêter une, car les conditions de location de la salle Saint-Léonard à Fribourg avaient drastiquement changé et nous perdions de l'argent à organiser cet événement. La bonne nouvelle est que nous allons pouvoir refaire cette bourse dans un autre lieu cet automne. Nous sommes donc confiants pour 2019. Nous avons pris des mesures pour assainir nos finances et allons faire appel aux communes pour plus de soutien, parce que notre service s'adresse à toute la population fribourgeoise. Malgré les départs de membres de longue date, le comité a su se renouveler, et Guadalupe Brodbek est la nouvelle présidente.

Que pensez-vous de sa nomination?
Elle est entrée par le Bureau conseil en 2018. Quand j'ai annoncé mon départ, elle s'est dite prête à prendre plus de responsabilités. C'est une jeune retraitée qui a du temps, et c'est ce dont la FRC Fribourg a besoin.

Cette année 2019 est marquée par la volonté de lutter contre les substances indésirables dans les cosmétiques. Pourquoi?
2019 est l'année des 60 ans de la FRC. Plusieurs activités seront organisées au niveau romand sur ce thème. Nous avons sorti une application (FRC cosmétiques) qui a rencontré un énorme succès avec 45 000 téléchargements. Grâce à cette application, les gens peuvent savoir quelles sont les substances présentes dans les produits qu'ils choisissent et décident ensuite au magasin d'acheter ou pas. Cela fait des années que l'on dénonce l'effet cocktail d'une combinaison de produits dans les cosmétiques. Nous voulons que les fabricants changent la composition de leurs marchandises, qui sont d'ailleurs souvent difficiles à décrypter. L'application compte 150 000 produits aujourd'hui. L'objectif est qu'il y en ait moins sur le marché, mais des bons! » PERRINE MILLET

L'Etat doit gérer un risque d'explosion de gaz dans neuf puits de l'ancienne décharge d'En Craux

Trop de méthane à la décharge

« CHARLES GRANDJEAN

Châtel-Saint-Denis » L'ancienne décharge d'En Craux est ballonnée. A tel point qu'elle menace d'exploser. Ce sont 9 de ses 22 puits qui «présentent un danger d'explosion à cause des concentrations de méthane», a communiqué hier la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC).

Ce constat, le Service de l'environnement (SEN) a pu l'établir après avoir mandaté une entreprise pour évaluer les émanations de gaz de l'ancienne décharge de Châtel-Saint-Denis qui contient 1 625 000 m³ d'ordures ménagères et de déchets d'entreprises.

Site aussitôt sécurisé

«Nous avons fait sécuriser la zone dans les heures qui ont suivi notre prise de connaissance du niveau de concentration de méthane», assure Jean-François Steiert, conseiller d'Etat et directeur de la DAEC. Ainsi, un périmètre de sécurité a été installé le 14 mars. Des panneaux rendent attentifs les promeneurs et les personnes qui travaillent à proximité du danger. «C'est un risque d'explosion locale», précise le conseiller d'Etat.

Des neuf puits concernés, sept contiennent une présence anormale de méthane. «Le danger est moins immédiat, mais nous y avons fait poser des panneaux», relève Christophe Joerin, chef de service au SEN. «Nous avons en revanche constaté une surpression sur deux autres puits avec du gaz qui s'y échappe.» Une barrière a en plus été posée autour de ces deux puits. Le SEN a en outre fait parvenir 25 courriers aux propriétaires des terrains concernés et aux entreprises situées en bordure de la décharge.

L'ancienne décharge d'En Craux contient jusqu'à 1,6 million de mètres cubes d'ordures ménagères et de déchets d'entreprises. Alain Wicht-archives

> «C'est un risque d'explosion locale»
> **Jean-François Steiert**

La formation de méthane qui résulte de la dégradation des ordures ménagères dans les décharges est certes normale, relève le communiqué. La récupération du gaz permet d'ailleurs de produire de l'énergie. Mais les émanations de méthane sur le site proviennent d'une défaillance du système de soutirage du gaz de la décharge, dont la cause reste à déterminer.

Problème de condensation, écrasement des tuyaux ou encore corrosion? Toutes les pistes restent ouvertes. L'identification du problème paraît d'emblée difficile. «Il y a un réseau de drainage, mais on n'est pas sûr de pouvoir passer partout avec une caméra», observe d'ores et déjà Christophe Joerin. Celui-ci prévoit un délai de six mois entre l'identification du problème et la réalisation d'un catalogue de propositions de mesures. «Ce qui n'empêche pas la prise de mesures immédiates, qui pourraient être un pompage plus fort en fonction des possibilités.» Autant de mesures pour lesquelles l'Etat se refuse pour l'heure à articuler un coût.

Nouvelle tuile pour l'Etat

Exploitée par la société Sorval SA de 1975 à 2003, la décharge d'En Craux regorge de mauvaises surprises. Une convention signée entre l'exploitant et l'Etat en 1998 prévoyait une garantie financière de 2,7 millions de francs de la part de l'exploitant pour gérer la décharge après sa fermeture. Le tout pour une durée de 50 ans. Toutefois, un surcoût estimé entre 2,5 et 4,5 millions de francs est depuis apparu dans un contexte qui a par ailleurs conduit à la faillite de Sorval SA en mai 2018 (*La Liberté* du 30 mai 2018). L'Etat s'est alors subrogé à l'entreprise pour assurer la gestion de la décharge.

«La première estimation des coûts date d'une époque où les contrôles étaient moins stricts», explique Jean-François Steiert, qui précise que la réévaluation ne concernait que la gestion normale jusqu'à l'échéance légale. Or à ces charges de gestion revues à la hausse, s'ajouteront désormais les frais liés à la défaillance du système de dégazage. «Et on n'est pas forcément au bout de nos surprises», soupire Jean-François Steiert. »

«Jean» remet une couche

Fribourg » «Jean sorcelle la Basse», pour la quatrième année, les 10 et 11 mai prochain. Et pour cette nouvelle édition «Jean manque pas une» selon ses organisateurs qui, eux, ne manquent pas d'humour et encore moins d'imagination.

La preuve en est faite avec vingt-cinq concerts prévus sur treize sites différents, mais avec toujours, comme point d'orgue, la mise en valeur de la culture locale arrosée d'un fort accent de simplicité.

Dans cette Basse-Ville, un menu haut de gamme donc avec, notamment, les Lausannois du groupe Beauregard Boys dont les arrangements progressifs secoueront le Tribunal cantonal et la place du Petit-Saint-Jean. Du hip-hop aussi avec les jeunes Fribourgeois de Lélents à La Spirale.

Du piano live sur film muet sous les doigts experts de Julien Painot, compositeur genevois établi dans le quartier de l'Auge. Du rock, du reggae, de la fanfare locale, oratorio et gospel à l'église Saint-Maurice et même de la musique avec des instruments insolites.

Et comme d'habitude, le «Bac à stars» permettra aux enfants de chanter seuls ou en groupes sur «leur» scène à La Spirale. «Jean redemande» avec de la danse, du théâtre «hurluberluesque» par la compagnie fribourgeoise Les Débrouillarts, des contes et une disco «gitanesque». » STÉPHANIE SCHROETER

› Programme et infos sur lesjean.ch

Chômage en baisse en mars

Economie » Au mois de mars, le canton de Fribourg comptait 4444 chômeurs (2,7% de la population active), soit une baisse de 355 personnes (–0,2 point) par rapport au mois précédent. C'est légèrement plus que la moyenne nationale (2,5%). Les districts de la Sarine (3,3%) et de la Veveyse (3,2%) affichent les taux les plus élevés tandis que les régions germanophones sont les plus épargnées avec 2% de chômeurs dans le Lac et 1,4% en Singine, communique le Service public de l'emploi (SPE). A noter qu'en mars 2018, le taux de chômage s'élevait à 2,9%.

A la fin du mois dernier, Fribourg comptait en outre 7878 demandeurs d'emploi (4,8% de la population active). Cela représente 395 personnes de moins par rapport à février et 376 personnes de moins par rapport au même mois de l'année précédente. Dans le détail, 52% des demandeurs d'emploi sont des hommes et un peu plus de la moitié est de nationalité suisse. » NM

Mariage: le civil passe d'abord

Justice » En Suisse, le mariage qui compte est le mariage civil. Il est d'ailleurs interdit de procéder à un mariage religieux avant que les époux soient passés devant le «pétabosson». Pour avoir ignoré cette règle, fondamentale dans un état laïc, et avoir procédé à deux mariages religieux de compatriotes, deux ressortissants érythréens ont été condamnés pour usurpation de fonction par le Ministère public fribourgeois. Sanction: dix jours-amende avec sursis. » AR